

## Compte rendu de réunion de la commission d'évaluation

Année universitaire : 2011-2012

Nom de la formation : **M1 Ecologie**

Code Apogée de l'étape : EMBEC1(111)

Nom du responsable de l'évaluation : **Arnaud ELGER**

Adresse mail : [arnaud.elger@univ-tlse3.fr](mailto:arnaud.elger@univ-tlse3.fr)

Date de la réunion : 9/05/2012

### Enseignants présents

Nombre : 6

Liste : **Arnaud ELGER, Christophe ANDALO, Monique GARDES, Mélanie ROY, Marie-Christine NOAILLES-PIZZOLATO, Sergine PONSARD**

### Étudiants présents

Nombre : 5

Liste : **Clervie LECORRE, Célia RAYNAUD, Pauline LEFORT, Louis GRAF, Clément TRYSTRAM**

### Personnels technique et administratif présents

Nombre : 1

Liste : **Anne KONKOLEWSKI**

### Points traités localement (par l'équipe pédagogique ou la direction de la composante)

Point soulevé	Réponse apportée
1 – Calendrier et organisation de l'UE stage (cinq ½ journées par semaine, en alternance avec les cours d'autres UE) : bloquer 7 semaines pour le stage serait préférable, tant pour en trouver un que pour pouvoir s'y consacrer plus pleinement.	<p>Ce sentiment semble assez largement partagé, tant par les étudiants (pro et recherche) que par les encadrants de stage recherche (pas d'info de la part des structures d'accueil pro). Les problèmes de calendrier ont été aggravés cette année par le fait que les inscriptions pédagogiques de second semestre n'ont été considérées comme définitives qu'en Décembre, d'où des emplois du temps disponibles trop tard pour les recherches de stages en particulier pro.</p> <p>Demande de ce type de stage a augmenté sur les dernières années ; les sujets se diversifient (comportement, athropobio, possibilités à Moulis, possibilités hors Tlse national/international) et les exigences extérieures pour un stage Initiation Recherche en M1 sont plus fortes pour les admissions en M2. « Initiation rech » est en fait une initiation à la démarche « recherche » tout en pouvant être très finalisé. Il serait possible de faire évoluer l'UE vers qqch comportant davantage de cours de « méthode »</p>

	<p>en ayant recours au téléenseignement.</p> <p>La réponse de court terme proposée par l'équipe pédagogique de la partie « stage pro » de l'UE est (1) de considérer une majorité si ce n'est toutes les IP comme définitives dès septembre, afin de fournir des emplois du temps de second semestre plus tôt dans l'année et faciliter ainsi la recherche de stages, (2) d'admettre la validation dans le cadre de cette UE de stages répondant au cahier des charges « pro » de cette UE et réalisés durant l'été entre L3 et M1 (mais pas avant afin de garantir un niveau suffisant), qui seront évalués lors du semestre 8, (3) d'informer les candidats de cette possibilité dès leur pré-inscription en M1 (Mai 2012). La responsable de la partie « recherche » n'est pas favorable à cette possibilité pour les raisons mentionnées ci-dessus qui vont tous dans le sens d'offrir la possibilité de stage dans le cadre du cursus académique « normal » pendant la période de l'année dédiée aux enseignements, et d'autre part parce qu'elle craint que cela ne soit un facteur de discrimination sociale pour les étudiants, en particulier ceux qui ont une activité salariée pendant l'été. Enfin, on ne peut pas valider un stage de niveau fin L3 en Master, alors que les étudiants n'ont pas encore bénéficié d'une formation théorique (premier semestre de M1).</p> <p>La réponse de moyen terme proposée par les responsables du Master est d'engager une réflexion avec l'ensemble de l'équipe pédagogique du Master sur l'opportunité de modifier le calendrier de l'UE stage, en faisant le bilan de l'ensemble des changements que cela impliquerait dans l'architecture de l'ensemble du Master et en pesant ainsi le pour et le contre.</p> <p>Dans cette perspective, les responsables de l'évaluation demandent aux représentants des étudiants d'imaginer le « M1 idéal ». L'image qui en ressort est la suivante. Un S7 composé d'un tronc commun en S7-1 et d'UE à choix en S7-2 (càd pas de changement majeur par rapport à l'existant, sauf éventuellement à remplacer certaines UE à choix de S7 par d'autres ayant actuellement lieu au S8). Un S8-1 réduit à 4 ou 6 semaines avec des UE de pré-spécialisation, puis un S8-2 de 7 semaines consacrées à un stage obligatoire (et, pour les étudiants qui ne trouveraient pas de stage, un projet tutoré ou une UE de type « grand TP » remplaçant le stage). Une période de 1 à 2 semaines entre le S8-1 et le S8-2 ou au milieu du S8-2 devrait être réservée aux UE comportant des TP de terrain car elles ne peuvent avoir lieu trop tôt. Enfin, il serait souhaitable, dans la mesure du possible, d'allonger la période d'enseignement du S8 pour avoir plus de souplesse dans l'organisation et éviter une période « creuse » en mai-juin pour les étudiants. Ce dernier point est partiellement contraint par le calendrier défini à l'échelle de la FSI et la nécessité de laisser un délai suffisant entre la fin de l'année pour avoir le temps de tenir les 2 sessions d'examens en respectant le délai légal entre elles.</p>
<p>2 – Master avec « pas assez d'UE pro »/ « pas assez d'intervenants extérieurs », « trop recherche », « trop fondamental », « trop théo-</p>	<p>« Beaucoup de M2 pro en écologie » selon les représentants des étudiants demandent aux candidats d'avoir fait du Droit de l'environnement. Ce serait utile d'introduire une telle UE en M1 ECO. Les responsables de formation ne sont pas opposés à cette idée, mais font observer que les M2 toulousains ne requièrent</p>

<p>rique »...</p>	<p>pas d'avoir fait cette matière en M1, d'autant qu'elle est enseignée en M2 dans une partie des spécialités.</p> <p>Au-delà de ce cas particulier, les présents essaient de préciser d'où provient ce sentiment de « pas assez pro, trop recherche » : impatience de pouvoir se projeter dans la vie professionnelle ? décalage entre compétences des enseignants-chercheurs et aspirations des étudiants sachant que 2/3 environ des places en M2 sont dans des M2 pro ?</p> <p>Il faudrait plus d'études de cas, plus d'UE « pro » faites par des intervenants extérieurs. Les responsables de formation seraient favorables sur le principe, mais si les M2 Pro sont plus dotés en heures que les M2R, il reste le problème des frais de déplacement des intervenants extérieurs, que le budget alloué aux M2 restreint énormément. Le budget M1-M2 étant commun et en baisse, il est très difficile d'envisager une augmentation des interventions extérieures, en tous cas pour les intervenants non-toulousains, dans la situation budgétaire actuelle.</p> <p>Trois propositions sont retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- afficher plus clairement le caractère généraliste du S7-1 ;</li> <li>- mettre en ligne des syllabus plus détaillés permettant aux étudiants mieux se rendre compte du contenu réel des enseignements et du caractère pro ou recherche des UE et de choisir en connaissance de cause ;</li> <li>- conserver la possibilité pour les étudiants se destinant à un M2P de suivre des UE « recherche » et vice-versa, car dans les deux cas les responsables de formation restent convaincus que, au-delà des contingences matérielles, cela est pédagogiquement pertinent.</li> </ul>
<p>3 – Réunion d'information et entretiens individuels pour confirmer les Inscriptions Pédagogiques en début d'année.</p>	<p>Consacrer une partie de la réunion à présenter les débouchés professionnels de la formation, éventuellement en faisant appel à un intervenant du SCUIO (et en présentant le service à cette occasion ?).</p> <p>Rendre les entretiens individuels facultatifs (mais pas la présence à la réunion de pré-rentrée, qui reste obligatoire). La saisie des IP en ligne serait fermée juste après les derniers entretiens et avant le début des cours. Il doit rester très clair que les entretiens individuels ne peuvent pas s'étaler sur tout le mois de septembre, voire plus, car cela n'est pas gérable en termes d'organisation.</p> <p>Proposer aussi des entretiens individuels (sur demande) en fin de S7.</p>
<p>4 – Examens (dates, calendrier, annales).</p>	<p>Les examens de mi-semester en S7 sont à conserver.</p> <p>Il faudrait plus de contrôles intermédiaires, avoir plus d'une seule note par UE.</p> <p>Il y a beaucoup de dossiers et de travaux personnels à rendre en même temps en S8, mais les participants n'arrivent pas à dégager une proposition qui permettrait d'améliorer ce problème car, par nature, ce type de dossier ne peut pas être rendu en début ou milieu d'UE.</p> <p>Il faudrait généraliser le fait de mettre en ligne des annales (quitte à ce qu'elles ne soient pas, ou pas toutes, corrigées) sur Moodle. C'est fait dans certaines UE et cela aide à savoir à quel type d'examen s'attendre.</p>

5 – Emploi du temps en ligne.	Globalement très apprécié, même si ponctuellement quelques personnes n'ont pas un accès facile à internet. Si possible, installer un ordinateur en libre consultation dans le sas devant le secrétariat pédagogique.
6 – Grands effectifs.	Au-delà d'opinions diverses sur l'éventualité d'une sélection dès l'entrée en M1 et l'inquiétude quant au fait d'être accepté en M2, le fait que le Master 1 Ecologie comporte de grands effectifs n'est pas ressenti en soi comme un problème par les étudiants, d'autant que, hormis pour les UE de tronc commun du S7-1, la promo est dispersée dans différentes UE.
7 – Anonymat des copies.	<p>Les étudiants s'étonnent de l'absence d'anonymat des copies d'examen, faisant référence à un texte de loi qui le rendrait obligatoire du L1 au M.</p> <p>Les enseignants ne sont pas au courant de cette loi, et quoiqu'il en soit font observer que l'anonymat est lourd et coûte plus cher, et expriment de forts doutes quant à son utilité. Ils demandent si des doutes ou des faits précis justifient cette demande : les représentants des étudiants répondent que non, et que c'est d'ailleurs plus un sujet d'étonnement pour eux qu'une réelle revendication.</p> <p>Renseignements pris (après la réunion) auprès de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante : « l'arrêté du 9 avril 1997 (qui n'a pas été annulé par les arrêtés de 2002 concernant le LMD) prévoit bien dans son article 18 que les modalités des examens du Deug, de la licence et de la maîtrise (soit le M1) garantissent l'anonymat des épreuves écrites. » (reçu par mail le 10 Mai).</p>

### **Points à traiter globalement (par l'établissement)**

1 – Conditions matérielles : la visibilité est souvent très mauvaise, en raison d'écran abîmés qui tardent à être remplacés (amphi Stiljes à l'automne 2011), d'absence de stores qui rend la rétroprojection indéchiffrable (salle G34), de mauvaise conception architecturale (amphis plats, en particulier lorsque les effectifs sont importants comme en amphi U2-Vandel). Les locaux sont souvent sales et mal chauffés, parfois bruyants à cause de la climatisation qui souffle y compris en hiver.

2 – Il est très difficile de s'orienter sur le campus, particulièrement en début d'année pour ceux qui n'ont pas fait la Licence à Toulouse (>50% de la promo). Un effort sera fait dans l'emploi du temps en ligne de la formation, mais la signalétique devrait être améliorée et davantage de plans du campus affichés. Il serait intéressant d'avoir un plan indiquant les points du campus où les étudiants peuvent se connecter à internet.

3 – Trop peu de moyens pour les TP et les sorties sur le terrain.

### **Libellé des questions au choix de l'équipe pédagogique**

A – Dans quelle spécialité et où avez-vous effectué votre Licence ?

- BOPE à Toulouse = cochez « tout à fait »
- BOPE ailleurs en France = cochez « plutôt oui »
- BOPE (ou équivalent) à l'étranger = cochez « plutôt non »
- BGSTU (à Toulouse ou ailleurs) = cochez « pas du tout »
- Autre spécialité (à Toulouse ou ailleurs) = cochez « sans avis »

B – Avez-vous eu l'impression d'une différence importante dans la manière de travailler et d'apprendre requise entre le L et le M1 ?
C – La consultation des emplois du temps uniquement via internet vous a-t-elle posé problème ?
D – Le déroulement de votre année de M1 (contenus des cours, sentiment de réussite/échec dans certaines matières, stages, maturation de votre projet professionnel, découverte de certaines matières, etc.) a-t-il influencé votre choix de spécialité en M2, par rapport à ce qu'il était à la fin de la Licence ?
E – Pour quelle raison n'avez-vous pas trouvé de structure d'accueil dans le cadre de l'UE stage (pro ou recherche)? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si vous n'avez pas souhaité suivre cette UE, cochez "sans opinion"</li> <li>- Si vous avez trouvé un stage (PRO ou RECHERCHE), cochez "tout à fait"</li> <li>- Si vous n'avez pas trouvé de stage PRO parce que le rythme était de 2 jours/semaine au lieu d'un temps complet, cochez "plutôt oui"</li> <li>- Si vous n'avez pas trouvé de stage RECHERCHE parce que le rythme était de 2 jours/semaine au lieu d'un temps complet, cochez "plutôt non"</li> <li>- Si vous n'avez pas trouvé de stage (PRO ou RECHERCHE) pour n'importe quelle autre raison (durée totale trop courte ou trop longue, compétences pas en adéquation, pas de réponse à vos candidatures, mauvaise période de l'année, etc), cochez "pas du tout"</li> </ul>
F – Quelle est la raison principale pour laquelle vous avez choisi d'effectuer votre M1 Ecologie à Toulouse ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- J'étais en L3 à Toulouse, je n'avais pas de raison de changer = cochez « tout à fait »</li> <li>- Raisons personnelles (amis, logement, emploi, région...) = cochez « plutôt oui »</li> <li>- Attiré(e) par une UE de M1 qui n'existe pas ailleurs, et/ou par la diversité des UE proposées = cochez « plutôt non »</li> <li>- Absence de sélection à l'entrée du M1 = cochez « pas du tout »</li> <li>- J'étais particulièrement intéressé(e) par l'une des spécialités de M2 offertes à Toulouse, et je voulais faire les 2 années de Master dans le même établissement = cochez « sans avis »</li> </ul> <p><i>Dans le cadre « commentaires libres » au dos : rétrospectivement, referiez-vous le même choix ? Pourquoi ?</i></p>
G – Les entretiens individuels pour les inscriptions pédagogiques (début septembre) vous ont-ils été utiles pour préciser vos choix d'UE et votre orientation vers une spécialité de M2 ? <p><i>Commentaires libres (au dos) : sachant qu'il n'est matériellement pas possible d'en organiser plus de 1 par an, pensez-vous que ces rencontres seraient plus utiles à la fin du premier semestre (les choix d'UE du premier semestre étant alors faits sans entretien) ? Y a-t-il des informations supplémentaires qui vous auraient été utiles pour faire vos choix d'UE ?</i></p>
H – Avez-vous l'impression d'avoir pu composer votre parcours comme vous le souhaitiez, ou y a-t-il certaines contraintes (UE obligatoires, nombre d'ECTS...) ou incompatibilités (obligation de choisir entre certaines UE alors que vous auriez voulu suivre les deux) qui vous en ont empêché ? <p><i>Commentaires libres (au dos): précisez SVP au verso ce que vous auriez voulu faire et qui n'a pas été possible.</i></p>
I – Le nombre et les dates de contrôle des connaissances vous ont-ils paru bons ? <p><i>Commentaires libres : si non, proposez des améliorations, en tenant compte du fait qu'il faut au minimum 1 note par UE.</i></p>
J – <i>Commentaires libres (au dos) : autres suggestions pour améliorer cette formation ?</i>

Date : 10/05/2012